



Info Lutttes

N°22

A toutes nos organisations CGT de Seine Maritime

3 juin 2016

Loi Travail

NI AMENDABLE, NI NÉGOCIABLE

BLOCAGES, GRÈVES, MANIFESTATIONS

TOUJOURS MOBILISÉS ET DÉTERMINÉS

TOUS À PARIS LE 14 JUIN



Plusieurs cars sont d'ores et déjà réservés et plusieurs inscriptions réalisées pour monter à Paris le 14 juin. Il nous reste encore quelques jours pour amplifier la mobilisation. Faites nous remonter vos inscriptions.

Rouen : 5 cars, départ 9h30, Maison CGT. **Le Havre : 4 cars** « pour commencer ». **Lillebonne : 1 car**, départ Mairie de Lillebonne. **Fécamp : 1 car**, départ 8h30, gare de Fécamp. **Paluel : 3 cars** qui seront au complet. **Dieppe : 3 cars**, départ 8h30, place de la gare. **SG Mers : 1 car**. **Elbeuf : 1 car**, départ 9h place du champ de foire, puis passage à Cléon.

On s'inscrit sans attendre !

Etat très partiel des premières inscriptions :

Lillebonne : 40 inscrits dont 15 territoriaux de Bolbec, et 15 de la chimie. Aerazur : 3 inscrits, ambulances Elbeuf : 3 inscrits. UL du Tréport : 8 inscrits. UL du Havre : 65 inscrits. CH Grugny : 3 inscrits, CHU : 10 inscrits, CH Dieppe : 16 inscrits. Conseil Départemental : 12 dont 3 de Dieppe.
Syndicat Mixte port de Dieppe : 8, OPAD : 3, DGFIP Dieppe : 4, Davigel : 9, Rexam : 8, Penly : 8, Territoriaux Dieppe : 3, Nestlé : 10. Cerema : 15, Silpac : 6, Sogea : 3, USR Rouen : 3. UL Fécamp : 20 inscrits dont toute la CE de l'UL...

LA MOBILISATION S'AMPLIFIE CONSIDÉRABLEMENT, EN ROUTE POUR UN PUISSANT 14 JUIN À PARIS

Ce jeudi 2 juin partout en France ce sont des dizaines de milliers de salariés, privés d'emploi, retraités, lycéens et étudiants qui, au travers de plus de 150 rassemblements et manifestations, ont de nouveau exprimé leur refus de la loi travail et exigé de nouveaux droits pour tous. Malgré les attaques gouvernementales, patronales et médiatiques contre la CGT, la mobilisation ne faiblit pas.

Bien au contraire, les nombreuses luttes dans les entreprises, les professions et les territoires ont permis de continuer à élargir le rapport de force. Rien qu'en Ile de France, ce sont 1 200 000 foyers qui sont passés en heures creuses grâce à la mobilisation des salariés de l'énergie. Le gouvernement ne peut plus rester sourd à nos propositions. Il est de sa responsabilité de retirer le projet de loi et d'ouvrir de réelles négociations à partir des propositions de la CGT pour un code du travail du XXIème siècle.

Montreuil, le 2 juin 2016.

Le Havre



Grève reconduite à la CIM et à Gonfreville l'Orcher

Près de 30000 manifestants
dans les rues du Havre



Dès le matin, blocage du Corail de 8h.
Une impressionnante mobilisation des portuaires !



Meeting regroupant, les différentes OS et secteurs en lutte avec Ruffin, Filoche, Podemos avec Fakir, devant une salle comble dans une ambiance chaleureuse plein de combat pour la suite...

Le dossier de la semaine !

Rouen



6000 dans les rues de Rouen



Renault Cléon : Appel à la grève et distribution de tracts aux salariés. Blocage des camions dès 4h30 le matin. Une centaine de militants et de syndiqués ont participé. Barbecue à midi.

Dieppe



Dans les cortèges, une forte mobilisation des cheminots

1000 manifestants dans les rues de Dieppe



Dieppe : à 5h30, blocage de la ZI par 120 militants (CGT, FO, Solidaires). 1000 en manif avec les cheminots en tête, et l'Énergie Paluel en force.

Fécamp



Blocage de la Zone industrielle par 150 salariés et militants venus de Delpera, Delpierre, Traiteurs de Paris, Territoriaux, 2H Energy, EPMS. Des klaxons en soutien et une salariée qui s'est arrêtée pour donner spontanément 15 €. Le responsable Normandie du MEDEF s'est retrouvé coincé par le blocage, il s'est énervé, a annoncé que 100 emplois étaient menacés par le blocage de sa seule personne... Et puis il est descendu de sa voiture et est reparti à pied.



UNE JUSTICE QUI CONDAMNE PLUS FACILEMENT LES TRAVAILLEURS QUE LE PATRONAT

Notre camarade Laurent condamné à 6 mois de prison avec sursis

Le tribunal correctionnel du Havre a condamné mercredi 1er juin notre camarade Laurent à six mois de prison avec sursis et 18 mois de mise à l'épreuve pour la dégradation de la permanence du Parti socialiste du Havre.

Il lui était notamment reproché d'avoir à l'issue de la manifestation contre la loi Travail du 12 mai, 2 jours après l'utilisation du 49-3, d'avoir utilisé une barrière pour tenter de casser la porte de la permanence du Parti socialiste. Alors qu'il a été démontré, vidéo de la police à l'appui, que Laurent n'a pas cassé la porte et n'est pas entré dans les locaux, le Procureur de la République demandait une peine de 3 mois de prison ferme et 3 mois avec sursis. C'est une nouvelle démonstration du fait qu'on a à faire à une justice de classe avec des procureurs aux ordres de Valls – Cazeneuve et Hollande qui souhaitent enfermer les militants syndicaux en prison pour des simples dégradations matériels sans aucune violence contre les personnes physiques.

Si les juges n'ont pas suivi les réquisitions du Procureur de la République concernant la prison ferme et ont relaxé Laurent concernant les deux outrages qui lui étaient reprochés, la sanction de six mois de prison avec sursis

constitue une peine démesurée aux regards de l'action de notre camarade.

Avant l'audience, plus de 400 militants, CGT mais aussi Solidaires – FO – FSU et Unef étaient rassemblés devant le palais de justice pour soutenir Laurent et dénoncer la criminalisation de l'action syndicale. Philippe Lebourg, de l'union locale CGT du Havre, a rappelé que la CGT « regrette chaque fois tout type de violence qui outrepassent l'action syndicale mais elle dénonce surtout les violences patronales et gouvernementales qui se multiplient depuis de longs mois, et qui elles restent impunies, les auteurs de ces violences n'étant jamais placés en garde à vue et encore moins convoqués au tribunal. La loi travail en est le parfait exemple ».

Un courrier de Philippe Martinez a été lu, apportant son soutien à Laurent et dénonçant "la criminalisation de l'action syndicale" par le gouvernement et le Medef, et "la mise au pilori de la CGT, prise pour cible".

La CGT continue le combat pour l'amnistie de tous les militants condamnés.

ATTENTION :

REPORT DU COLLECTIF FORMATION DU 10 JUIN 2016

Compte tenu de l'actualité sociale contre la loi El Komhri, le Collectif formation de l'UD, initialement prévu le VENDREDI 10 JUIN 2016 est reporté à une date ultérieure.

nvo.fr
La Nouvelle Vie Ouvrière

Maladies professionnelles :
Agir syndicalement pour les éradiquer !
Tous aux Etats Généraux de la Santé des Travailleurs
Rouen le 16 juin



COLLECTIF POUR LA SANTÉ
DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS
POUR NE PLUS PERDRE SA VIE À LA GAGNER !

Cancer
TMS
Lumbago
Burn Out
Suicides

Maladies professionnelles :
Agir syndicalement pour
les éradiquer !

POLY-EXPOSITION AUX PRODUITS CHIMIQUES, POUSSIÈRES,
BROUILLARDS D'HUILE, AMIANTE, CMR, TRAVAIL REPETITIF,
ORGANISATION DU TRAVAIL PATHOGÈNE...

Jeudi 16 juin 2016
de 8 h 30 à 18 h
Cinéma l'Ariel à Mont St Aignan (76)

Dans la suite des Etats généraux de la santé des travailleurs et des travailleuses qui se sont déroulés les 16 et 17 mars 2016 à Paris organisés, regroupant près de 500 personnes (<http://neplusperdresaviealagagner.org/>).

L'UD CGT 76 a pris l'initiative de proposer des Etats généraux locaux qui auront lieu le 16 juin à Mont St Aignan (76). Pour cette première rencontre, nous avons choisi le thème des maladies professionnelles. Car s'il est un sujet où les coopérations militantes sont indispensables, c'est bien celui-là.

La présentation, le programme et le bulletin d'inscription sont dans la plaquette à diffuser massivement, que vous pouvez télécharger ici

Pour tous renseignements, contacter Gérald à l'UD.